

ALBI, LE 28 MAI 2026

AED : ASSEZ DU MÉPRIS ET DE LA PRÉCARITÉ ! SANS LES AED, LES ÉTABLISSEMENTS NE TOURNENT PAS !

Lors du CSA ministériel du 5 mai 2026, le ministère a confirmé qu'aucun budget supplémentaire ne serait accordé pour revaloriser les salaires des AED, y compris dans les académies où des augmentations avaient déjà été actées.

Pendant que tout augmente, carburants, transports, alimentation, loyers, les AED restent bloqués au SMIC. Pour FO, c'est **inacceptable !**

Pour justifier ce refus, le gouvernement invoque l'augmentation du budget de la Défense et la nécessité de faire des « économies partout ailleurs ».

Pour FO, l'argent doit aller aux salaires et aux conditions de travail. La réponse doit être immédiate, nationale et à la hauteur de l'urgence sociale

L'Éducation nationale ne peut pas devenir une foire aux bas salaires où la rémunération dépend de l'académie d'affectation. FO s'oppose à ce principe et exige l'application immédiate de la règle :

« À travail égal, salaire égal. »

Les AED ne sont pas des pions corvéables à merci : ils sont les piliers indispensables du fonctionnement des établissements scolaires. Sans eux, les EPLE s'arrêtent. Maintenir ces personnels dans la précarité est un choix politique inacceptable, qui méprise leur engagement et piétine leurs responsabilités.



PAS DE SOUS-STATUT, PAS DE SOUS-PERSONNELS !

Ce qui a été acté pour la grille de rémunération et d'avancement indiciaire des AESH doit l'être immédiatement pour les AED.

Le SNFOLC 81 n'accepte pas un tel mépris !

Le SNFOLC 81 soutient la grève des AED du 2 juin et revendique :

- L'augmentation du nombre de postes à hauteur des besoins réels et la garantie de réemploi ;
- Une progression automatique et nationale de leur rémunération basée sur l'ancienneté ;
- L'accès au CDI selon des règles nationales pour les AED qui le souhaitent, ainsi qu'une grille de rémunération nationale.